

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence 1
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence de droit
Parcours	
Semestre	1 et 2
Intitulé	Droit constitutionnel
Volume horaire	70 h
Enseignant	Anne LEVADE, Professeur de droit public (Paris 1)
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Ce cours a pour objet d'acquérir les connaissances et la méthodologie propres au droit constitutionnel. Il est le premier des enseignements de droit public du cursus juridique et permet de comprendre les fondements des autres branches de la discipline (droit administratif, droit des libertés fondamentales, contentieux constitutionnel et administratif, droit des finances publiques ainsi que droit international et européens). <u>Particularités pédagogiques</u> : cours magistral annualisé. Le plan du cours et les fascicules de travaux dirigés sont sur l'EPI (espace pédagogiques interactif). <u>Résumé du cours</u> : Le cours annuel est organisé en quatre parties qui permettent d'appréhender : Partie 1 : Théorie générale de l'État (État, Constitution, Démocratie) Partie 2 : Les régimes politiques (Typologie des régimes politiques et exemples étrangers) Partie 3 : L'histoire constitutionnelle française et, spécialement, la période 1870-1958

	Partie 4 : La Cinquième République <u>Indications bibliographiques :</u> À titre indicatif (une bibliographie très complète figure sur l'EPI) : - P. ARDANT, B. MATHIEU, <i>Institutions politiques et droit constitutionnel</i>, Paris, LGDJ, 2025, 37^e éd. - P. BRUNET, F. HAMON, M. TROPER, <i>Droit constitutionnel</i>, Paris, LGDJ, 2025, 46^e éd. - J.-J. CHEVALLIER, <i>Histoire des institutions et des régimes politiques de la France de 1789 à 1958</i>, Paris, Dalloz, 2009, 9^e éd. - B. DAUGERON, <i>Droit constitutionnel</i>, Paris, PUF, « Thémis », 2025, 2^e éd. - L. FAVOREU, P. GAÏA, R. GHEVONTIAN, J.-L. MESTRE, O. PFERSMANN, A. ROUX et G. SCOFFONI, <i>Droit constitutionnel</i>, Paris, Lefebvre Dalloz « Précis », 2025, 28^e éd. - J. GICQUEL, J.-E. GICQUEL, <i>Droit constitutionnel et institutions politiques</i>, Paris, Montchrestien, 2025, 39^e éd. - F. MELIN-SOUCRAMANIEN, <i>Droit constitutionnel</i>, Paris, Lefebvre Dalloz, « Sirey Université », 2025, 43^e éd.
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	The purpose of this course is to provide students with the substantive knowledge and methodological skills specific to constitutional law. As the first public law course in the law degree programme, it enables students to understand the foundations of the other branches of the discipline, including administrative law, fundamental rights law, constitutional and administrative litigation, public finance law, and international and European law.